

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 1 (1855-1860)

Heft: 1-1

Artikel: Frédéric ze Rhein, Evêque de Bâle

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ausgedrückt sei, eine Ansicht, die man auch durch den allerdings auffallenden Mangel aller nähern Bezeichnung des Gunderich als pater, frater, patruelis u. s. w. begründen wollte.

K.

Ueber einige zu Lunnern gefundene römische Münzen.

In Lunnern bei Ottenbach, Kanton Zürich, an der Reuss, wurden schon in früherer Zeit einige bedeutende und kostbare römische Alterthümer aufgefunden. Einen ausführlichen Bericht über diese Gegenstände enthalten die Mittheilungen der Antiquar. Ges. von Zürich, Bd, 3 p. 126 ff. Letztes Jahr wurden neuerdings acht römische Münzen ausgegraben: sie lagen beisammen und sind oben sämmtlich durchbohrt; es ist wahrscheinlich, dass sie früherhin an eine Schnur gereiht, und am Halse als Schmuck getragen worden sind. Sie sind zwar sehr zerstört, allein sie lassen sich doch grossentheils noch erkennen: es ist nämlich ein Philippus, Volusianus, Gallicus und Claudius Gothicus, und sie gehören demnach in den Zeitraum von 244—270 nach Chr.

Diese Münzen sind desswegen merkwürdig, weil sie in einem aus unbehauenen Steinen angelegten, mit keinem Erdaufwurfe bezeichneten Grabe neben einem Leichnam gefunden wurden, welcher mit Schmucksachen verschiedener Art, wie Fibeln aus Bronze, bronzenen zu der Fussbekleidung gehörigen Zungen, Perlen aus Glasfluss von mancherlei Farbe und Gestalt, bestattet worden war. In Verbindung mit diesen Münzen geben die genannten Beigaben einen wohl zu beachtenden Wink betreffend das Alter dieses Grabes und die Nationalität der auf diese Weise Bestatteten.

Es ist wahrscheinlich, dass es ein gallisches Grab war, und dass Gallier sich mit solchen Münzen, die ihnen als werthvolle Zierrath erscheinen mochten, geschmückt haben. An ein allemannisches Grab lässt sich nicht wohl denken, da die Allemannen unter jenen Kaisern noch nicht ins gallisch-römische Gebiet eingewandert waren.

M.

Frédéric ze Rhein, Evêque de Bâle.

Au moment où l'on vient de consacrer un nouvel Evêque de Bâle, nous ne croyons pas hors de propos de dire quelques mots de l'un de ses prédécesseurs qui joua un rôle important durant le fameux concile de Bâle, et ce qui nous donne occasion de parler de lui, c'est la vue de son bréviaire sur les pages duquel on voit diverses annotations précisant les dates de son élection et de sa consécration et une pièce de vers relatifs au concile. Nous donnerons d'abord ceux-ci, quoiqu'ils figurent à la dernière page.

Anno milleno quadragenteno vigeno,
 octo cum deno conjunctis ordine pleno
 hic liber expensis est scriptus Basiliensis
 presulis ingenui de Reno mox Friderici,
 culmine suscepto presulatus auspice Christo,
 tempore quo sancta generalis in Basilea
 synodus Eugenium, papatus ordine quartum,
 ut publicanum, simul ethnicum atque prophanum

scidit ab ecclesia, cujus ipse spreverat jura,
 sparserat et plurima fidei contraria mala,
 et super orbem frivole locaverat urbem.
 In cujus vicem synodus Sabaudie ducem,
 locat Amedeum cenobitam, proprie Deum
 amantem dictum, sit nomen non sibi fictum,
 nam Felix quintus, ut papa postea dictus.
 Ex electoribus Fridericus hic fuit unus,
 unde sibi credat, quod laus perpetua cedat.

Dans le calendrier qui selon l'usage précède chaque volume, on lit sous la date du 9 Janvier: hac die electus est dominus Fridericus de Reno in episcopatum Basiliensem, electione prima 1437.

3 Février: hac die electus est dominus Fridericus de Reno in episcopatum Basiliensem, anno 1437, secundario. — 12 Mars: hac die, anno 1437, receptus est dominus Fridericus de Reno in Episcopatum Basiliensem per ejus capitulum, et in eadem die data est sibi possessio ecclesie sue. — 5 Mai: anno 1437, consecratus est dominus Fridericus Zerlin in Episcopatum Basiliensem per dominum Petrum Dignensem Episcopum et assistebant sibi dominus Julianus Bossanus et Hotelinus Burgalensis episcopi.

Frédéric de Zerlein était originaire du Canton de Lucerne et il était custode ou gardien du Chapitre de Bâle, lorsque la mort enleva l'Evêque Jean de Fleckenstein. Une partie du chapitre donna ses suffrages à Burcard de Rathsamhausen et les autres chanoines à Frédéric de Zerlein. Il s'éleva à cette occasion une vive altercation entre ces prélats et il fallut l'intervention des pères du concile, et surtout des archevêques de Lyon et de Bordeaux, pour engager Burcard à se desister de ses prétentions moyennant quelques prébendes. Le pape Eugène confirma l'élection de Frédéric le 3 mars et l'on vient d'indiquer les dates de son élection et consécration qui diffèrent dans son bréviaire de celles données par divers historiens.

Il n'était point prêtre lorsqu'on lui donna la mitre et la crosse, et pendant les 14 ans de son épiscopat il ne dit jamais la messe et n'exerça aucune fonction ecclésiastique. Du reste c'était un homme très expérimenté dans les affaires civiles et plus habile à gouverner un état temporel qu'un diocèse.

Il prit une part active au concile de Bâle et fut un de ceux qui élurent l'antipape Félix. Cependant plus tard il fut obligé de mettre à exécution l'ordre de l'Empereur qui enjoignait à l'Evêque et à la ville de Bâle de faire sortir et éloigner les pères du concile. Une histoire manuscrite de l'évêché de Bâle rapporte, qu'après le départ de ces prélats Frédéric fit enlever de la cathédrale les sièges que le concile avait occupés pendant 16 ans, et qu'on les brûla devant l'église.

Le bréviaire dont on vient de parler forme deux volumes grand in 8^o, reliés primitivement en maroquin rouge et à tranches dorées. Il est écrit sur beau parchemin ou vélin, en deux colonnes, et orné d'un grand nombre de vignettes parmi lesquelles on en voit quelques-unes qui semblent être des critiques de moines; des figures d'hommes velus, comme Esaü, sont communes. On remarque aussi une espèce de centaure jouant d'un violon à 3 cordes et des fous vêtus de robes jaunes, coiffés de grandes oreilles et tenant un miroir et une botte.

Les armoiries de l'Evêque sont supportées par un ange. L'or et l'azur enrichissent presque chaque page de ce beau manuscrit, mais il n'est pas probable que l'Evêque Frédéric en ait jamais fait usage.

Nous le conservons comme un monument intéressant du commencement du 15^{me} siècle. Q.

Statistique des antiquités de la Suisse occidentale.

Malgré le nombre considérable des publications qu'on possède sur les antiquités de la plupart des pays de l'Europe, il est souvent fort difficile de se faire une idée exacte des divers genres de monuments, de sépultures et d'objets d'industrie propres à chaque pays. Pour que l'histoire puisse retirer de ces recherches tous les résultats qu'elle a le droit d'en attendre, il importe qu'on arrive à connaître d'une manière précise la nature des divers débris de l'antiquité, les lieux de leur origine et les circonstances de leur découverte. Ce ne sera qu'en possédant ces statistiques complètes, faites en dehors de tout système préconçu, qu'on pourra définitivement classer d'une manière générale les genres analogues et rechercher l'ordre de succession de ces divers groupes, ainsi que leur antiquité relative. Alors, il deviendra plus facile d'apprécier la raison des analogies et des dissemblances, de reconstruire les divers moments de développement de l'humanité, de retracer les voies parcourues par les anciens peuples et de rechercher leur point de départ. — Je détache du travail d'ensemble que j'ai entrepris sur ce sujet, les faits relatifs à l'Hélievie occidentale, faits que j'aurai à rapprocher des découvertes analogues propres à d'autres pays. L'ordre le plus naturel à suivre, avant les âges historiques, est celui du développement de l'industrie, ce qui nous conduit à examiner tout d'abord les découvertes dont le matériel indigent révèle pour notre pays l'âge de la plus grande simplicité.

I^r ARTICLE.

Sépultures et habitations

ne renfermant que des instruments en pierre.

On découvrit en 1825, dans une vigne, près de la maison de campagne de Pierra-Portay, au S. E. de Lausanne, une quinzaine de tombes dirigées du couchant au levant et déposées, sans alignement régulier, à environ 3' sous la surface du sol. Aucun signe extérieur ne laissait soupçonner l'existence de ces tombeaux; ils étaient tous construits en dalles brutes et mesuraient environ 2' de largeur et de profondeur sur 2¹/₂ à 4' de longueur; le plus petit n'avait qu'un pied carré d'ouverture. Plusieurs contenaient les débris de deux squelettes, l'un en renfermait même quatre, et dans toutes ces tombes on voyait, d'après la grandeur des ossements, que les corps avaient été reemployés pour y être déposés et que la tête avait été placée à l'extrémité du côté du soleil levant ¹⁾. On n'a recueilli auprès de ces squelettes qu'un petit couteau en silex et un fragment de stéatite, aplati et taille sur les bords.

Environ dix ans plus tard, des vigneronns de Msr. Correvon-Demartine trouvaient des tombes du même genre dans sa campagne du Châtelard près de Lutry. Trente

¹⁾ C'est l'observation telle qu'elle a été consignée dans la *Feuille du Canton de Vaud*. T. XIII. p. 59.